

COMPTE-RENDU  
du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE  
de SAINT-LAURENT D'ONAY

L'an **DEUX MIL DIX NEUF**, le **14 JUIN** à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **M. MASSON Serge**, Maire, des conseillers municipaux : **BOUZON Josette**, **SENERCHIA Fabrice**, **POUZIN Chantal**, **CHEVROL Nadine**, **RODINSON Daniel**, **ODEYER Jean-Claude**.

Absents excusés : Christelle **HORTAN**, Emmanuel **MILAN** - Absent représenté : **LACOMBE Pierrick**  
Secrétaire de séance : Mme Josette **BOUZON**

Membres en exercice : 10 - Membres présents : 7 - Membre représenté : 1 - Membres absents: 3

*Quorum atteint*

Date de convocation : 08 juin 2019

Date d'affichage : 08 juin 2019

<p style="text-align: center;"><b>SEANCE DU 14 JUIN 2019</b> <b>COMPTE RENDU SOMMAIRE</b></p>
---

Intervention de Mme Valérie BROCHIER, coordinatrice de santé Haute Herbase afin d'expliquer le dispositif mis en place.

En début de séance, Mr Le Maire demande le rajout du point n°8 : Demande de subvention au Conseil Départemental pour la 2<sup>ème</sup> tranche aménagement place du village. Le Conseil Municipal accepte l'ajout de ce point.

**LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2019 EST ACCEPTE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE.**

**1 – REVISION DES LOYERS AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2019**

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** l'augmentation des loyers de +1,74 % au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**2 – PROPOSITION CHANGEMENT VELUX APPARTEMENT COMMUNAL**

Nécessité de changer le velux dans l'appartement communal situé 35B Montée du Bois d'Onay.

Un devis a été demandé et établi.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le montant de la dépense, **AUTORISE** Mr Le Maire à signer tous documents nécessaires, et **SOLLICITE** le SDED afin d'obtenir une aide financière de 50 % des travaux.

**3 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU SDED POUR CHANGEMENT VELUX**

Le Conseil Municipal décide **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à solliciter auprès du SDED une aide technique et financière au titre du changement de velux de l'appartement communal situé 35B Montée du Bois d'Onay à Saint Laurent d'Onay et **DE CEDER** au SDED les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) issus des travaux réalisés.

**4 – DEVENIR DU CCAS DE LA COMMUNE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE** par 2 voix pour et 5 abstentions, le maintien du CCAS sur la commune de Saint Laurent d'Onay.

## **5 – CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL 5 CHAUDIERES GAZ MAISON THOME**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer un contrat d'entretien pour les 5 chaudières gaz des appartements de la maison Thomé et présente des devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** le devis de la Société Garanka pour l'entretien annuel des 5 chaudières gaz pour un montant de 583,90 € HT soit 616,01 € TTC ; **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à la bonne exécution de la présente délibération.

## **6- REDEVANCE D'OCCUPATION DU SOL PAR LA SOCIETE ORANGE 2019**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **FIXE** le montant de la redevance d'utilisation du domaine public par ORANGE, à percevoir en 2019 à : **223.52 €** ; **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

## **7 – TRAVAUX D'ISOLATION DU SOL ET CHANGEMENT PORTE D'ENTREE SALLE DU 3EME AGE.**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité de faire isoler le sol de la salle du 3<sup>ème</sup> âge et de changer la porte d'entrée. Un devis a été demandé et établi par la Société MGP6 pour ce projet. Les travaux s'élèvent à 12 190 euros HT, soit 14 628 euros TTC. Aussi propose-t-il de demander une subvention au Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité **APPROUVE** le montant de la dépense évalué à 12 190 euros HT, soit 14 628 euros TTC ; **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous documents nécessaires concernant ces travaux ; **SOLLICITE** le Département afin d'obtenir une aide financière maximum pour ces travaux.

## **8 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LES TRAVAUX ACCESSIBILITE DE LA SALLE DU 3EME AGE PAR LES VEHICULES DE SECOURS**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à la bonne exécution de la présente délibération, **SOLLICITE** le Département afin d'obtenir une aide financière maximum pour ces travaux.

## **9 – QUESTIONS DIVERSES**

- SIEH : raccordement à l'eau potable : un administré est raccordé à l'eau.
- SIVOS : Effectif en baisse, au total 139 élèves à la rentrée 2019.
- Ecole site unique :
  - o Déménagement des 3 écoles pendant la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août du 19 au 23 août.
  - o Concernant transports scolaires : Les 2 transports sont maintenus à la rentrée 2019.
  - o Cantine : même traiteur pour la nouvelle école.
  - o Garderie : ouverture de la garderie le mercredi toute la journée,
  - o Pour le paiement de la cantine : réflexion pour la mise en place du pré-paiement.
- Inauguration Monument aux Morts : Le dimanche 30 juin 2019 à 10h00
- A l'initiative de Mr MASSON : réunion sur les compteurs Linky le 13 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h00.

Le Maire  
MASSON Serge